

## Conseil municipal vendredi 9 mars à 20 heures.

À l'ordre du jour :

- \* Le PLU : choix du maître d'œuvre (3 ont répondu à l'appel d'offre)
- \* Aides aux associations : subventions 2012
- \* Choix du fournisseur de plaques de rues

**Recensement** : Merci à tous pour l'accueil et la qualité des renseignements que vous avez donnés aux agents recenseurs. Les résultats seront communiqués dès que nous les connaissons.

### Collège :

Le comité départemental de l'éducation nationale réuni le lundi 20 février a renoncé à la fusion du collège avec celui de Dampierre. Cette décision permet d'envisager l'avenir du collège à plus long terme et avec plus de sérénité. A chacun aujourd'hui de se mobiliser pour le relancer sur des bases sûres et pérennes.

Une journée "**portes ouvertes**" le vendredi 16 mars de 17 à 19 heures permettra aux jeunes, futurs élèves, et aux parents, de faire connaissance avec le collège, ses locaux, mais aussi, ses enseignants, sa pédagogie, les conditions réelles de travail.

### Centre de loisirs vacances d'hiver : carnaval

Vendredi 9 mars. Le centre de loisirs (ALSH) de Champlitte sera ouvert à tous de 15 h 30 à 18 h. La visite d'une expo réalisée par les enfants au cours des 2 semaines de fonctionnement sera proposée.

### Animations de mars renseignements 03.84.67.67.19

Dimanche 4 mars 12 heures	Choucroute <i>Leffond animation</i>	Leffond
Samedi 17 mars <i>Les 90 ans de l'USC</i>	14 h 15 h : matchs officiels 11 - 13 ans 16 h : match réunissant les générations 20 h : dîner festif animation "cabaret" Inscriptions : P. Colinet 03 84 67 62 46	Stade de foot Salle des fêtes
Samedi 24 mars	Passage du Bourdon. Via Fancigena	
Samedi 31 mars	Loto des pompiers	Salle des fêtes
Samedi 31 mars À partir de 14 h	Chasse aux œufs Enfants jusqu'à 12 ans	Le Prélot
Samedi 7 avril	<b>Baby Bourse</b> : inscriptions au 03 84 67 67 19	



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°43  
Mars 2012



VIA FRANCIGENA

## Passage du bourdon : Via Francigena Champlitte

Champlitte, sur l'axe Bar sur Aube - Besançon, accueillera les pèlerins de la Via Francigena, Canterbury - Rome le samedi 24 mars.

La Via Francigena, récemment balisée sur notre commune, a été déclarée itinéraire culturel européen en 1994 par le conseil de l'Europe. Le passage du bourdon, bâton du pèlerin, se fera à Leffond, commune d'entrée en Franche Comté en provenance de Coublanc. Plusieurs délégations régionales, mais aussi suisses et italiennes, sont attendues. Tous les marcheurs qui le souhaitent peuvent accompagner le "bourdon" : un bus vous emmènera à Coublanc, retour à pied.

Programme de la journée :

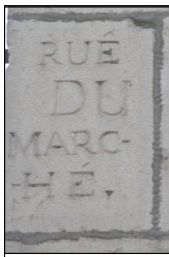
- \* 13 h : Départ de Champlitte en bus vers Coublanc.
- \* 14 h 30 — 17 h : Passage du Bourdon à Coublanc, Leffond, Montarlot.
- \* 18 h : Arrivée à Champlitte accueil des marcheurs par les Compars de Chanitte, des membres de la confrérie saint Vincent et les cors du Joli bois.
- \* À partir de 18 h 30 : vin d'honneur et repas à la salle des fêtes.

*La commune met toute l'année à disposition des pèlerins une chambre aménagée située dans le bâtiment de la Poste.*

### Ordures ménagères

La commission OM s'est réunie le 15 février à la CC4R. Elle avait pour but de faire le point sur le fonctionnement depuis le 1<sup>er</sup> janvier : nouveau collecteur et ramassage une semaine sur 2.

Pas de remarques particulières des habitants mais un nombre non négligeable de foyers ne sort jamais la poubelle verte ! Dépôts sauvages, OM brûlées ? La CC4R envisage de facturer forfaitairement un minimum de levées, par exemple 6 par an. À suivre.



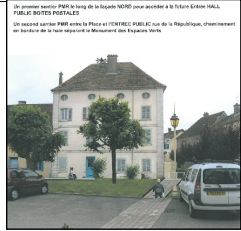
### Signalétique

Les plaques de rues, les numéros de maisons et les poteaux seront prochainement commandés. Plusieurs propositions des fournisseurs seront étudiées lors du prochain conseil municipal, vendredi 9 mars. Elles seront posées par les ouvriers de la commune.



Nous avons soumis au département, maître d'œuvre en ce domaine quelques demandes de changement dans la signalétique directionnelle. Il nous paraît important par exemple que soit indiqué depuis Champlitte la direction de Margilley, du Prélôt, que soient rectifiées des imprécisions orthographiques comme Fayl Billot écrit de 2 façons différentes aux petits prés.

**Poste** : des travaux importants intérieurs et extérieurs sont prévus pour la fin de l'été. Accès handicapés, nouvelle distribution intérieure, espaces boîtes postales. Ces travaux seront réalisés conjointement par la Poste, occupant des lieux, et la commune, propriétaire du bâtiment.



Accès handicapés, rampe sur la façade, ouverture d'une porte sur le côté, nouveaux cheminements place de la mairie. Ces travaux seront complétés par l'aménagement de l'espace monument aux morts.

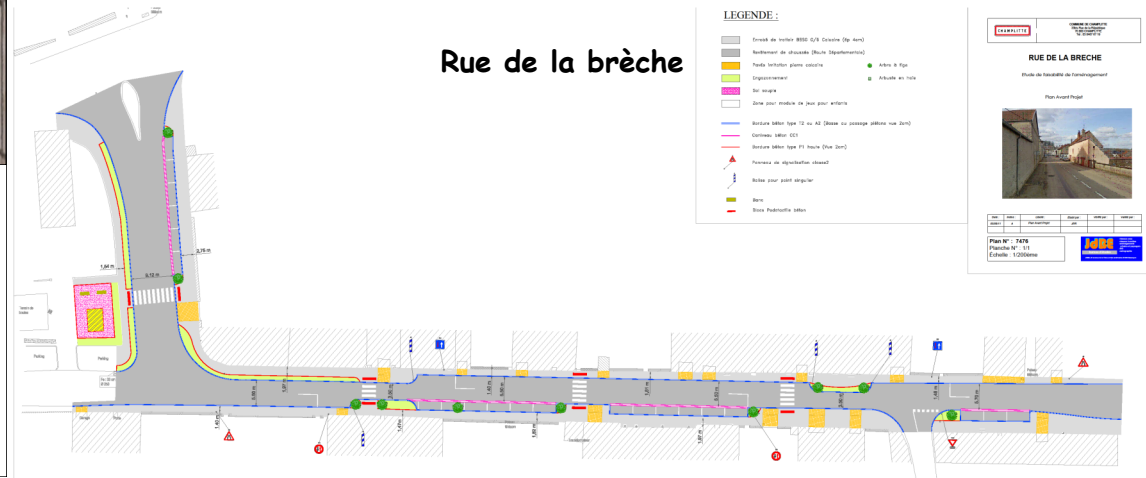
**Assainissement Leffond.** Ce dossier a été lancé depuis déjà 3 ans. Après plusieurs réunions réunissant l'agence de l'eau, la DDT, le Conseil général, la CC4R et les responsables communaux, une étude complémentaire souhaitée par l'agence de l'eau a été réalisée par le cabinet IRH. (voir bulletin 32 de mars 2011).

Alors que nous pensions toucher au but, l'agence de l'eau vient de refuser le subventionnement des travaux au prétexte que la pollution liée aux rejets de la commune de Leffond ne serait pas avérée. !

**Périmètre de protection des captages.** L'enquête publique porte sur les sources, le vivier à Champlitte, la papèterie à Leffond. Actuellement en cours, elle arrêtera les modalités d'application des règles de protection des captages d'eau potable.

## CIRCULATION DANS LE BOURG

### Rue de la brèche



Nous présentons ici le dernier projet proposé par le bureau d'études JDDBE. Ce plan intègre

- \* L'obligation faite par le Conseil général, (nous sommes sur une route départementale) de maintenir une largeur de chaussée au minimum de 5m 50,
- \* Des ralentisseurs du type "écluse", avec réduction de la chaussée à 3m 50, minimum imposé pour le déneigement, et mise en place de sens de priorités,
- \* Un cheminement piétonnier garantissant la sécurité aux personnes à mobilité réduite, avec des surfaces podotactiles signalant un danger aux piétons déficients visuels, marquage au sol de 4 passages piétons,
- \* Des espaces engazonnés et arborés,
- \* L'aménagement possible d'une aire de jeux pour enfants près du jeu de boules aux Petits Prés.
- \* Des places de parking positionnées en tenant compte au maximum les remarques des riverains. *Ce projet est consultable en mairie.*

**Rue de la Perrière** : afin d'assurer au mieux la sécurité dans cette rue en sens unique empruntée régulièrement par les enfants, 2 passages surélevés seront installés. Un passage piétons sera tracé au niveau de l'entrée au magasin carrefour.

**Rue de la République** : un comptage effectué à l'automne 2010 indiquait un passage total, VP et PL, de l'ordre de 8500 véhicules par semaine. La réglementation municipale de la vitesse, celle limitant la vitesse à 30 pour les Poids Lourds, est mal respectée. Des radars pédagogiques seront mis en place sur cet axe.